

NOTE CONCEPTUELLE

Side Event du Royaume du Maroc à l'occasion de la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3)

Titre du Side Event :

L'ambition bleue de l'Afrique à l'UNOC3 : l'engagement du Maroc pour la coopération régionale

1. CONTEXTE

La 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3), prévue à Nice du 9 au 13 juin 2025, représente un moment d'engagement mondial en faveur de la protection des océans et de la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable n°14 (ODD 14).

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc organisera un side event intitulé : « **L'ambition bleue de l'Afrique à l'UNOC3 : l'engagement du Maroc pour la coopération régionale** ». Cet événement s'inscrit dans la dynamique engagée en octobre 2024 lors de l'Africa Ocean Week à Tanger, qui a rassemblé ministres, experts et institutions africaines autour de plusieurs événements de haut niveau, dont :

- La Consultation régionale africaine en préparation à l'UNOC3, organisée par le Département de la Pêche Maritime avec les Nations Unies, et ayant donné lieu à l'adoption du Message de Tanger ;
- Le Blue Africa Summit, organisé par l'organisation la Saison Bleue en collaboration avec l'Académie du Royaume du Maroc ;
- La Conférence de Haut Niveau sur la Ceinture Bleue avec la Banque Mondiale.

Le Message de Tanger, adopté par les États africains membres des Nations Unies lors de la consultation régionale, exprime la vision commune de l'Afrique pour une gouvernance durable et équitable des océans. Il souligne l'urgence de mettre en place une gouvernance intégrée et inclusive des ressources marines, fondée sur une coopération renforcée entre les États africains et les partenaires internationaux. Il insiste sur la nécessité de développer la recherche scientifique et l'innovation, pilotées par des experts africains ancrés dans leurs réalités locales, afin de mieux connaître, gérer et protéger les écosystèmes marins. Le message met en avant l'économie bleue comme levier de croissance durable, de création d'emplois, et de sécurité alimentaire pour les communautés côtières. Il appelle également à reconnaître le rôle central des jeunes, des femmes et des savoirs locaux dans les politiques publiques maritimes. Enfin, il plaide pour un meilleur accès aux financements climatiques et

une attention accrue aux besoins des populations vulnérables face aux effets du changement climatique.

Ce side-event a pour ambition de porter la voix de l'Afrique à Nice, dans un esprit de coopération régionale, de convergence thématique et de mobilisation collective, en capitalisant sur les résultats de la consultation de Tanger et les engagements exprimés dans son message final.

2. OBJECTIFS

- Mettre en avant les résultats des événements de Tanger, notamment le Message de Tanger adopté par les ministres africains ;
- Offrir une plateforme d'expression pour les priorités africaines en matière de gouvernance océanique, d'économie bleue, de recherche scientifique et de résilience climatique ;
- Illustrer les dynamiques de coopération interafricaine sans posture de leadership affirmé, dans un esprit de mobilisation solidaire ;
- Promouvoir des solutions africaines ancrées dans les réalités locales et régionales.

3. FORMAT ET DÉROULEMENT

- Date : Mardi 10 juin 2025
- Heure: 14h00-15h15
- Lieu: Salle 2 (UNOC3, Nice)
- Format : Table ronde interactive avec intervenants africains de haut niveau, discussions modérées, et échanges avec le public

4. PUBLIC CIBLE

- Ministères africains chargés des pêches, de l'environnement, de l'économie bleue et des affaires maritimes
- Organisations régionales africaines et internationales
- Partenaires de développement et agences onusiennes
- Représentants de la société civile et du secteur privé

5. THÉMATIQUES PROPOSÉES POUR LES INTERVENTIONS

Thème 1 – Gouvernance océanique en Afrique : vers une diplomatie bleue continentale
Explorer les mécanismes de coopération régionale, les cadres juridiques et les instruments politiques communs pour une gouvernance efficace et intégrée des océans en Afrique.
Valoriser les initiatives telles que la Déclaration de Tanger et l'Initiative de l'Atlantique.

Thème 2 – Aires marines protégées : vers une connectivité écologique régionale

Partager les bonnes pratiques en matière d'AMP et renforcer la coopération scientifique et opérationnelle. Mettre en valeur l'expérience du Maroc dans la planification et la mise en œuvre des AMP.

Thème 3 – Économie bleue et innovation : catalyser un développement inclusif en Afrique
Promouvoir les opportunités d'innovation bleue (aquaculture durable, énergies marines...) et stimuler les investissements responsables en Afrique. Présenter les stratégies marocaines en matière d'économie bleue (Stratégie Halieutis, Stratégie aquacole).

Thème 4 – Résilience climatique des zones côtières africaines : solutions fondées sur la nature

Aborder l'adaptation au changement climatique par la restauration des écosystèmes côtiers, la gestion intégrée des zones littorales et les solutions fondées sur la nature. Partager les expériences marocaines dans la protection des zones humides et la lutte contre l'érosion côtière.

Thème 5 – Ports durables et connectivité maritime atlantique : moteurs de l'intégration économique africaine

Explorer le rôle des infrastructures portuaires durables et des corridors bleus dans le renforcement de l'intégration économique et des échanges interafricains. Présenter le projet stratégique du port de Dakhla Atlantique.

Thème 6 – Tourisme maritime et écotourisme : concilier développement économique et préservation des écosystèmes

Mettre en lumière les stratégies africaines pour développer un tourisme maritime durable et inclusif tout en valorisant le patrimoine naturel et marin. Présenter les filières marocaines Ocean Waves et Beach & Sun.

Thème 7 – Exploration durable des ressources marines profondes : un défi pour l'Afrique

Discuter des opportunités et des risques liés à l'exploration des grands fonds marins (minéraux, biotechnologie marine...) et promouvoir des approches de gestion durable. Partager les expériences marocaines et les positions dans les instances internationales.

Thème 8 – Recherche scientifique marine et technologies spatiales : accélérer la coopération régionale

Valoriser le rôle de la recherche scientifique marine et des technologies spatiales pour la connaissance, la gestion durable et la sécurité des espaces maritimes africains. Mettre en avant les contributions du Service Hydrographique National.

Thème 9 – Initiative Royale pour l'Atlantique : une vision africaine intégrée pour la coopération et la prospérité partagée

Présenter l'Initiative des États Atlantiques Africains portée par le Maroc, en tant que levier diplomatique, économique et environnemental. Montrer son articulation avec les politiques et projets régionaux.

6. RÉSULTATS ATTENDUS

- Visibilité des messages africains portés à Tanger et engagement politique renforcé à l'UNOC3 ;
- Mises en réseau interafricaines autour d'initiatives et projets concrètes ;
- Renforcement des partenariats et mobilisation des appuis techniques et financiers ;
- Consolidation du rôle du Maroc comme facilitateur d'initiatives africaines, dans un esprit de solidarité régionale.